

Qu'est-ce qu'il veut, frère ? me dit-il tout bas.

Il ne faisait pas très-clair dans notre cave. Le monsieur mit sa main au-dessus de ses yeux, comme pour assurer sa vue, et m'ayant reconnu il me salua d'une petite tape sur la joue, comme le soir où il m'avait si vivement congédié ; puis s'adressant à ma mère : Voilà, madame, dit-il, un petit bonhomme qui vaut mieux que moi. Il m'a rapporté en cofrant, le soir même du jour où il l'avait trouvé, mon portefeuille et une fortune, et j'ai, moi laissé passer une semaine avant de lui remettre sa bourse que son étourderie avait à son tour laissée à magarde."

Tirant alors de sa poche mon petit sac de cuir : "Reconnais-tu ça, me dit-il, monsieur le sans-soin ? Est-ce bien à toi, cet objet précieux ? Ah ! ah ! je ne suis pas fâché de voir qu'on manque de tête à tout âge. Quatre shellings ! Ah ça, tu roules donc sur l'or, mon garçon que tu sèmes ainsi tes trésors chez des gens que tu ne connais pas ?

Nous nous taisions tout étonnés et presque blessés d'entendre parler avec cette bonne humeur dans une chambre qui renfermait tant de chagrin.

Le monsieur au portefeuille, qui n'avait pas sans doute compté sur notre silence, chercha des yeux autour de lui pour voir si quelque chose lui en apprendrait la raison.

Qu'est-ce qu'il y a ? nous dit-il en baissant la voix. Est-ce que je parle trop haut ?

Est-ce que quelqu'un dort ici, que je puis réveiller ?

Je l'arrêtai d'un geste désespéré. James Harrisson, car c'était lui, James Harrisson avait tout compris. En une seconde ce fut un tout autre homme.

Ah ! madame, dit-il à ma mère, en serrant ses deux mains amaigries, je vous demande pardon... J'espérais apporter à votre mari le bonheur et peut-être la santé, et j'arrive trop tard. Ah ! je suis coupable ! Pourquoi faut-il que le mal soit toujours plus pressé que le bien ! Différer de bien faire, c'est un crime. Votre mari...

—Je n'ai plus de mari, dit ma mère, et ces petits n'ont plus de père.

—Pauvre, pauvre femme ! pauvres chers petits enfants ! s'écria M. Harrisson le visage tout bouleversé.

Je vous ai parlé longuement de mon père, parce que vous ne l'avez pas connu ; mais que vous dirai-je de James Harrisson que vous ne sachiez, que je ne puisse vous rappeler d'un seul mot ? James Harrisson, c'était le bon riche, comme Daniel Sullivan avait été le bon pauvre.

Tout ce qui pouvait être fait pour adoucir notre deuil, il le fit avec cette vivacité de cœur, avec cette froideur de raison qui étaient sa marque particulière.

Ah ! disait ma mère, quelquefois, j'ai honte d'être presque heureuse. Si Daniel était là.....

—Il y est, il y est, répondait James Harrisson. Les morts restent présents, quoique invisibles, partout où on les aime. Soyez heureux tout à votre aise, votre mari prend de là-haut sa part de votre bonheur.

—M. Harrisson a raison, me disait ma mère en versant de douces larmes. Ton père est là ; je sens qu'il ne nous a pas quittés d'un instant.

—A la bonne heure, disait M. Harrisson, vous voilà raisonnable.

—Ah ! le cher homme pensais je.

—Vous êtes un juste, lui disait ma mère. Les justes ne sont pas si rares qu'on le croit, répondait en riant James Harrisson. Votre mari en était un, et il avait cent fois plus de mérite à l'être que moi. Vous êtes un juste, vous aussi, mistress Sullivan, et vos petits enfants, c'étaient des justes aussi, à leur petite façon, quand ils balayaient des portefeuilles dans Regent Street. Je me suis toujours étonné, soit dit entre nous, en lisant la Bible, que Dieu ait laissé brûler Sodôme, faute de dix justes. Et si j'osais je dirais qu'il n'avait peut-être pas bien cherché ce jour-là.

—Fi ! disait ma mère en souriant, voilà que les justes ne vont pas l'être. Les juge-

ments de Dieu, monsieur Harrisson, sont impénétrables, comme ses desseins ; vous ne voudriez pas que ces enfants pussent en douter un seul jour.

—Non, certes, disait James Harrisson, j'ai voulu, par cette coupable plaisanterie, vous tirer de vos larmes, et rien de plus, mistress Sullivan.

James Harrisson était sans famille, nous fûmes sa famille. Il fut pour nous un second père. Ma mère se rendit si utile dans le gouvernement de sa maison, que M. Harrisson disait qu'il proposerait à la chambre des communes de la faire nommer gouverneur des Indes. "Il est bien sûr, s'écriait-il quelquefois, qu'elle seule pourrait remettre tout en ordre, sans faire crier personne."

Je devins, après mes études faites, son employé, puis, quelques années plus tard, son associé.

Il établit Joë, il maria mes belles petites sœurs avec les bons maris qu'elles ont là, et qui veulent bien m'écouter. Et, pour tout dire, il n'a fait qu'un chagrin à la pauvre famille qu'il avait tirée de la misère et du désespoir, ce fut celui de la quitter à son tour pour aller recevoir dans le ciel la récompense de ceux qui ont été bons sur la terre.

Et encore, ajouta Gregory Sullivan, sa mort fut si belle, il partit si calme, qu'il trouva, dans la sérénité de cette dernière heure, la puissance d'adoucir pour nous jusqu'aux douleurs d'une si cruelle séparation. Il nous a prouvé que la mort même peut être digne d'envie.

"Dans un instant, dit James Harrisson en regardant ma mère et en nous regardant, dans un instant, après avoir rendu mes comptes au Souverain Juge, j'aurai à rendre compte à votre mari, à votre père, de la famille qu'il m'avait laissée par sa mort. Ce compte sera doux pour lui, mes amis ; je vous dois les meilleurs jours de ma vie. Ah ! on parlera de vous plus d'une fois la haut, dit-il encore, ne l'oubliez pas."

Ce fut son dernier mot. Gregory Sullivan avait cessé de parler. L'assistance, recueillie, semblait l'écouter encore.

P. J. STAHL.

Pensées.

L'ivresse d'encre cause encore plus de vertige que l'ivresse de vin.

Sur les rails de la politique, les tribuns du peuple ne sont pas moins lents et inhabiles à serrer les freins qu'ils ne se montrent actifs et puissants à chauffer les locomotives.

Dans les rares occasions où la vérité sort de son puits, certaines gens n'ont rien de plus pressé que de l'y faire rentrer.

NOTRE PROSPECTUS.

Le titre de notre journal indique suffisamment sa spécialité.

Nous écrivons pour la jeunesse ou pour l'enfance : l'enfance, cet âge si intéressant, le germe de la postérité, l'espoir de la société future. En lui reposent la joie présente des parents et leur bonheur ou leur malheur pour l'avenir. Que seront-ils, un jour, nos enfants d'aujourd'hui ? Quel usage feront-ils des biens que nous leur aurons légués ; des droits, des libertés conquises au prix du sang même de leurs aïeux ? seront-ils meilleurs et plus justes que nous le sommes, ou seront-ils moins bons ? Accompliront-ils de grandes choses ? La société, qu'ils sont appelés à former, sera-t-elle une société progressive ou rétrograde ? S'acheminera-t-elle toujours vers la perfection, ou tendra-t-elle vers la barbarie ? Encore une fois, que seront-ils plus tard ces bons, ces chers enfants d'aujourd'hui ? Il n'est pas besoin de le demander : ils seront ce que nous les aurons faits. Que l'on s'efforce par tous les moyens possibles, de rendre la jeunesse studieuse, vertueuse et instruite !

C'est animé d'un tel esprit, que nous avons entrepris la rédaction de cette feuille. Notre but est donc de concourir, selon nos faibles moyens, 1o. à inspirer au jeune âge le goût de la bonne lecture ; 2o. à l'instruire ; 3o. à lui faire aimer son pays et sa religion. Il serait oiseux de vouloir prouver l'importance de ces trois points ; chacun la connaît ; personne ne la nie. *Le Jeune Age* posséderait-il un tel degré d'utilité ? Nous croyons que notre programme le dit suffisamment. D'ailleurs, chaque profession, chaque état de vie a, par le temps

qui court, sa rovue spéciale. Il y en a pour les différents goûts, les différentes opinions, les différents caractères même. Seuls, les enfants et les adolescents sont privés de ces sortes de lectures ; et cependant, eux aussi, en tireraient de grands avantages ; mais encore, dans ce cas, il faut que ces lectures soient composées expressément pour eux, et qu'elles ne leur soient point trop ennuyeuses, comme le doit être pour les enfants, la lecture des revues rédigées pour d'autres âges. Il faut aussi que les sujets choisis soient propres à les instruire et à les édifier.

Nous raconterons des histoires, des anecdotes, des fables morales, d'une nature telle qu'elles donnent le goût de la lecture, tout en proposant un exemple à suivre ou une faute à éviter.

Puis : histoire Sainte ; histoire de l'Eglise ; Vie des Saints et des grands hommes ; Histoire générale du Canada ; Histoire anecdotique du Canada, et de ses personnages remarquables ; exhortations et explications sur certains points de la morale chrétienne ; géographie et commerce ; agriculture et produits agricoles ; mines et minéraux ; manufactures et produits manufacturés, entretiens sur quelques nouvelles du jour :—Voilà autant de sujets que nous traiterons, tout en les mettant à la portée de l'intelligence des enfants. Faisant partie nous-même de la classe enseignante, nous connaissons le langage qu'il faut leur parler ; et nous leur parlerons de tout ce qu'il est bon et utile de parler aux enfants.

Le Canada et la religion occuperont une large place dans nos conversations. De bonne heure, il faut parler de Dieu aux enfants. C'est là ce que nous pouvons faire de mieux pour eux. Sans ce point important de l'éducation, le reste est fort peu de choses ; avec lui le reste est beaucoup. *Le Jeune Age* contenant quatre pages de lecture paraîtra le premier et le quinze de chaque mois, moyennant la modique somme de soixante cents par année. Ceux à qui nous l'adressons seront considérés comme abonnés, s'il ne nous le renvoient par après y avoir écrit le mot "Refusé" suivi de leur nom.

AVIS IMPORTANTS.

Toute personne, à qui nous adressons le *Jeune Age* pour la première fois, sera considérée comme abonnée, si elle ne nous le renvoie pas immédiatement après avoir écrit sur l'enveloppe son nom accompagné du mot REFUSÉ.

Nous sommes de plus en mesure de fournir les numéros précédents à ceux qui voudront bien nous en faire la demande

Nous prions toujours les maîtres de postes de se constituer les agents du *Jeune Age* dans leurs paroisses respectives.

F. E. Alf. Evanturel,

(Bachelier en loi de l'Université-Laval.)

AVOCAT.

Mr. Evanturel pourra être consulté pour affaires professionnelles à sa résidence, No. 76, rue Slater, Ottawa, depuis 4 heures à 8 heures P. M. et les samedis, depuis 1 heure à 6 heures du soir.

D. C. SIMON, HULL.

SYNDIC OFFICIEL

pour la Cité de Hull et les Comtés d'Ottawa et de Pontiac.

GREFFIER

de la Cour de Magistrat de District Siégeant en la Cité de Hull.

COMPTABLE, COLLECTEUR, AGENT D'ASSURANCE.

BUREAU ET RÉSIDENCE :

Près du Marché, vis-à-vis l'Eglise Catholique

J. O. ARCHAMBAULT,

NOTAIRE,

Rue Principale, HULL.

ALFRED ROCHON,

AVOCAT,

RUE PRINCIPALE, HULL.

M. ROCHON suit assidument les différentes Cours de Justice du District d'Ottawa.

Imprimé aux Ateliers du Foyer Domestique.